

Professeur-es
et
fières de l'être!

LE FRONT COMMUN C'EST PARTI...

Grand RASSEMBLEMENT du FRONT COMMUN

- ◆ **Le jeudi 29 octobre**, à 19h, au Centre d'éducation physique de l'Université de Montréal, avec les Zapartistes et de nombreux autres artistes. Départ en autobus à 18h du local du SPECA.

Important : venez réserver votre billet au local du SPECA.

PIQUETAGE en face du Collège

- ◆ **Le vendredi 30 octobre**, de 7h à 8h, en face du Collège, pour marquer le dépôt à Québec des demandes salariales et sectorielles des 475 000 employés de l'État. Café et muffins seront du rendez-vous.

Au cours de la journée, dans tous les établissements du secteur public, seront déposés aux administrateurs locaux une déclaration commune d'intention de négociation.



INSCRIPTION
Dépouillement
de l'arbre de Noël
samedi 12 décembre 2009
Inscription obligatoire avant
le lundi 6 novembre

Party automnal

jeudi 5 novembre 2009
de 18h à 1h



AU MENU :

Huîtres fraîches, huîtres frites et soupe aux huîtres
boeuf bourguignon, riz, salade, fromages et desserts.
Bière, vin et musique

IMPORTANT : Inscription obligatoire avant
le lundi 2 novembre

Coût : 15\$

... SOMMAIRE ...

- Album photos de la manifestation du 9 octobre 2009 2
- Service de l'informatique : avancer en arrière 4
- Saga : Sur un air d'Astérix le Gaulois 5
- Les mises à pied de 190 employés de Wal-Mart à Jonquière jugées illégales 6

Un gros merci!

Bonjour Annette

Je tenais à vous remercier pour le super accueil lors de la session de formation. Je pense que l'atmosphère d'appui à votre syndicat a contribué au succès de la formation.

Je te prie de transmettre ce message à toutes celles et ceux qui de près ou de loin ont contribué au succès de la session.

J'espère que cette action a contribué à faire avancer votre dossier sur le remboursement des journées de grève non rémunérées. Donne-moi des nouvelles.

Micheline Thibodeau, Vice-présidente, FNEEQ (CSN)



➔ ➔ Suite de la page 2



Service de l'informatique

Avancer en arrière...

Chaque automne, les différents services du Collège présentent leur plan de travail pour l'année en cours. La Direction du Service de l'informatique a, comme le veut la tradition, élaboré un plan de travail pour l'année scolaire 2009-2010. La lecture de la première ligne de ce document soulève déjà une question. Pourquoi, d'entrée de jeu, le directeur de ce service ressent le besoin de faire cette clarification :

Le Service de l'informatique a pour mission de «faciliter à la communauté du Collège l'accès et l'utilisation des technologies de l'information et des communications requises aux fins de l'apprentissage, de l'enseignement, du développement et du support administratifs»

N'est-ce pas l'objectif que tout service informatique d'une maison d'enseignement devrait avoir?

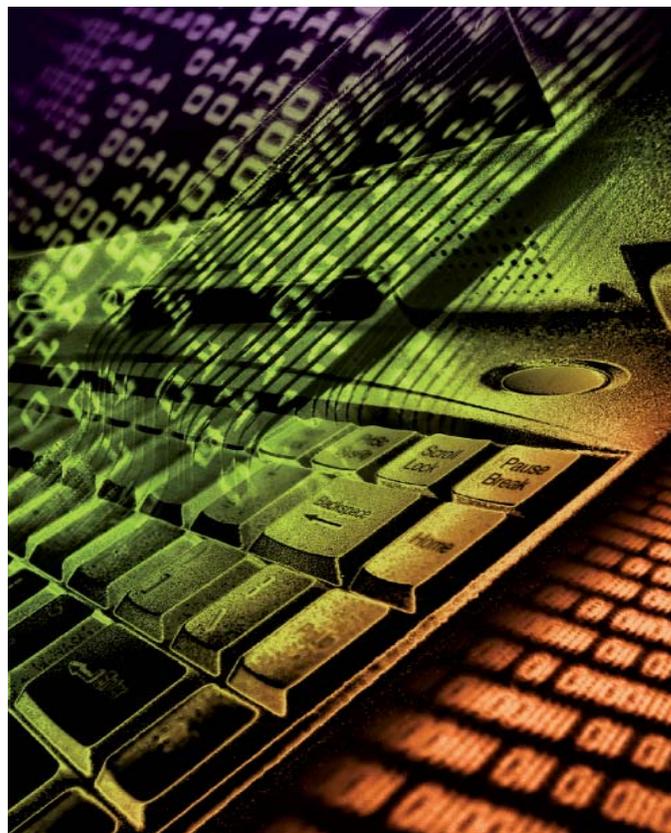
Analysons brièvement le contenu de ce plan de travail. Ce document de 27 pages contient les 16 objectifs que ce service devrait atteindre cette année.

Trois objectifs touchent directement les enseignants :

- ◆ **Procéder à l'étude du projet de portables étudiants «Apren-TI».** La Direction des études et la Direction du Service de l'informatique envisagent la possibilité de rendre obligatoire l'achat d'un micro-ordinateur portable pour les étudiants de certains programmes. Il n'est aucunement question que les enseignants des départements concernés et la Commission des études soient consultés. **Est-ce que le Collège tente de refiler les coûts des laboratoires informatiques aux étudiants?**
- ◆ **Établir une priorisation et une logistique sur la livraison et le support de portables pour les enseignants.** Du *blablabla* pour passer sous silence que les ordinateurs portables destinés aux enseignants, supposés être disponibles pour l'automne 2008, ne seront pas livrés avant décembre 2009. **Le service sera-il capable, cette fois, de respecter son échéancier?**
- ◆ **Débuter l'appropriation des technologies de réseaux sans fil et planifier le déploiement au Collège.** Encore du *blablabla*... Une chose est certaine, aucun accès à un réseau sans fil ne sera disponible avant l'automne 2010 puisque ce n'est qu'en juin 2009 qu'une demande de budget pour son implantation devrait être faite au Conseil d'administration.

Parmi les dossiers prioritaires, notons la participation à l'élaboration d'un plan d'intervention en cas de pandémie. Quatre des seize objectifs de la Direction du Service informatique sont en lien direct avec ce dossier. Comme il est peu probable qu'un plan d'intervention soit en place sous peu, il est donc important de rappeler à tout nos étudiants qu'avant d'insérer leur clé USB dans l'ordinateur, il faut la protéger d'un condom afin de limiter la propagation de la grippe. Il serait aussi important de réclamer qu'une équipe de spécialistes en santé publique soit embauchée afin de mettre en place des mesures pour limiter la propagation des virus informatiques.

La photographie d'un clavier d'ordinateur, que l'on retrouve sur la page couverture du plan de travail 2009-2010 de la Direction des **services** informatiques résume bien la situation vécue par les enseignants au Collège. On y voit, en gros plan, les touches : *Scroll Lock, Backspace, Pause/Break*...



Saga

Sur un air
d'Astérix le Gaulois

Lalalalala lalalalala lalalalala lalalalalalala lalalala lalalala lalalalala lalalalalalala!

Quand je m'emmerde ferme, dans une salle d'attente quelconque d'un hôpital ou d'une clinique, je lis la section *Rions un peu* du Reader Digest! Depuis deux semaines, je lis la réponse d'un cadre de notre direction relatif aux problèmes des guêpes. Je vous avais prévenu que j'allais me mettre sérieux aux opiacés... eh bien, je n'en ai plus du tout besoin! J'hallucine de bonheur depuis que j'ai compris qu'entre nous et les guêpes, c'est le même combat... car «Le fait de les emprisonner, les blesser ou les tuer, les rendent très agressives car lorsqu'il y a une guêpe en détresse, elle appelle ces (sic) confrères pour ce (sic) faire aider et ne fera qu'augmenter leurs allé (sic) et venu (sic) (...)»

Ouais, bon, je sais... je suis «Une madame pas fine qui écrit – sans aucune considération pour ses pairs – des méchancetés.»

Le cadre de la direction de Santé et Sécurité me dit qu'il est ouvert à toutes les suggestions, eh bien sachez cher Monsieur qu'on peut se procurer des petites boîtes (attrape-guêpes) très efficaces si changées régulièrement dans tous les bons magasins : *Waldmarde, Canadian tired, Au bon marché, Zellers, Miracle Mart, Woolco*, pour la ridicule somme de 6,99\$. Et si vous en commandez un immédiatement, un 2^e vous sera remis gratuitement!

Bon, le sujet des guêpes étant épuisé, il me faut vous parler de mon nouveau cheval de bataille : les mouettes!

Eh bien oui! Elles m'emmerdent à beugler à qui mieux mieux telles des Holstein dans un champ de mines!

Imaginez vous passer une heure et demi dans le local du G-3125 à essayer de faire le compte des syllabes avec 40 lanternes pour, enfin, réaliser que la moitié de la classe ne sait pas ce qu'est une syllabe :

«D/être/parmi/les bru/mes»

Et la mouette bien installée qui ricane en coulisse sous-entendant «t'es pas sortie de l'auberge ma vieille!»

En effet, je ne suis pas sortie de l'auberge. Je vois s'ouvrir devant moi des gouffres amers, des abîmes!

Semaine 5 : 1^{er} constat, j'ai déjà deux semaines de retard et j'ai l'impression d'être en fin de session. Je parle à mes amis du bloc G, je leur fais part de mes angoisses, même constat chez eux! Fiou, je ne suis pas seule au monde. Je suis allée voir mon médecin pour qu'il me prescrive des petites pilules pour passer à travers. Le ministre de la Santé pense verser une quantité raisonnable d'*Effexor* dans le fleuve Saint-Laurent, et ce, avec l'accord du Maire Tremblay. Nous n'aurons plus de problème! Et la mouette qui me ricane dans l'oreille : «Lamartine sort avec George Sand et Alfred de Musset fume trop d'opium...»

C'est ce qu'ils ont retenu de mon cours sur la poésie romantique! Waouh! Ne vous méprenez pas, j'adore mes étudiants, mais je dois me rendre à l'évidence; l'année prochaine, on dansera des farandoles et on écouterait Ariane Moffatt chanter *Passe-Partout*.

Encore des heures de bonheur à observer mes amies les mouettes.

Bon, pour mettre fin à ce délire et si vous ressentez comme moi le besoin urgent de faire quelque chose avant qu'on se pendre collectivement, contactez le SPECA pour vous joindre au **Comité École Société**, Local G-1445, poste 2994.



Avant de vous quitter, on nous a annoncé qu'il y aurait une diminution de l'enseignement des maths et du français au secondaire afin de contrer le décrochage!??? Yahoo! 2010, les enfants de la réforme, 2015... Vous croyez que je vais tenir jusqu'en 2027?

Les mises à pied de 190 employés de Wal-Mart à Jonquière jugées illégales

Dans une décision rendue le 18 septembre dernier, l'arbitre Jean-Guy Ménard a déclaré illégales les mises à pied des 190 salariés de sa succursale de Jonquière en avril 2005.

Wal-Mart avait le droit de fermer son magasin, mais il devait démontrer que cette « décision d'affaires », n'était pas en lien avec la syndicalisation des salariés. « Ce sont précisément ces "raisons d'affaires" [...] que devait démontrer l'Employeur pour s'épargner les effets de l'article 59 du Code du travail. À défaut de l'avoir fait, il m'oblige à conclure qu'il y a eu modification illégale des conditions de travail des salariés », écrit M^e Ménard dans sa décision.

Les TUAC 503 et leur procureur, M^e Claude Leblanc, étudient présentement les règlements possibles pour chacun des salariés touchés par les mises à pied illégales de Wal-Mart. André Dumas, président des TUAC 503, se dit très satisfait de cette décision. « Les débats juridiques avec Wal-Mart durent depuis quatre années déjà. De toute évidence, les sommes d'argent investies par Wal-Mart auraient mieux servi les intérêts des travailleurs en les maintenant au travail. »

La saga se poursuit

Comme elle a l'habitude de le faire, la compagnie Wal-Mart contestera la décision. En effet, le géant du commerce au détail américain a déposé une demande de révision judiciaire auprès de la Cour supérieure du Québec. Que ce soit à Saint-Hyacinthe, à Jonquière, à Hull ou ailleurs au Canada, les TUAC cumulent les victoires face à Wal-Mart qui utilise à outrance toutes les procédures juridiques possibles et impossibles pour empêcher la syndicalisation de ses employés.



Le président des TUAC 503, André Dumas, devant le Wal-Mart de Jonquière après la fermeture.

D'autre part, le syndicat attend toujours la décision de la Cour suprême où il a plaidé, en janvier dernier, que les employés avaient perdu leur emploi pour cause d'activité syndicale. « Nous allons poursuivre notre croisade pour faire valoir le libre droit d'association. Wal-Mart devra finir par accepter que des travailleurs et des travailleuses veuillent unir leurs forces pour obtenir de meilleures conditions de travail », ajoute pour sa part le directeur québécois des TUAC, Louis Bolduc.

IMPORTANT • IMPORTANT • IMPORTANT

Contestation de la liste d'ancienneté

Date limite : 26 octobre 2009

Nous vous rapellons que le 26 octobre 2009 est la date limite pour faire une demande de correction à la liste d'ancienneté de l'automne 2009.

Nous ne saurions trop insister sur l'importance de cette opération, car si une erreur n'a pas été signalée (avant le 26 octobre 2009 pour la liste d'ancienneté automne 2009), elle devient officielle sous réserve des contestations survenues durant la période d'affichage.

Pour plus de détails, vous pouvez vous référer à l'article 5-3.00 de la convention collective.